

École Saint-François-Solano

Conseil d'établissement Procès-Verbal

11 octobre 2022 – 18h30

Tenue à l'École St-François Solano, située au 3580 rue Dandurand, à Montréal

Étaient présents :

Afifa Karama	Laurence Hemery
Aline Libert	Léa Ledoux
Aminata Ka	Marilou Filiatreault
Anne Ribière	Sophie Gauvin
Cédric Essiminy	Valérie Caron

Formant quorum sous la présidence de :

Marilou Filiatreault

Sont également présents :

M Alexandre Lavoie, directeur

Étaient Absents :

Josée Laquerre

	<u>Sujets</u>	<u>Action</u>	<u>Minutes</u>	<u>Doc</u>
1.	Ouverture de l'assemblée 1.1. Présence et quorum 1.2. Présentation et fonctionnement		15	
2.	Nomination d'un ou d'une secrétaire Valérie Caron agira à titre de secrétaire <i>Proposé par : M. Filiatreault</i> <i>Appuyé par : L. Ledoux</i>	Adoption	5	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour <i>Proposé par : C. Essiminy</i> <i>Appuyé par : L. Ledoux</i>	Adoption	5	
4.	Adoption du procès-verbal (2022-06-07) <i>Proposé par : M. Filiatreault</i> <i>Appuyé par : A. Libert</i>	Adoption	5	
5.	Questions du public Cette section vise à relever les questions qui proviennent des parents. Une communication relative sera transmise à l'ensemble des parents via le prochain <i>Infoparent</i> . Une adresse courriel du CÉ pourrait être créée pour faciliter la communication.		5	

Les membres sont invités à rester alertes aux commentaires partagés sur la page Facebook des parents de l'école.

6. CÉ 2022-2023

45

6.1. Nomination de la présidence et de la vice-présidence

Adoption

Rôle président : coanimation avec la direction, préparation de l'ordre du jour, gestion des absences aux CÉ, rédaction du bilan et présentation à l'assemblée générale annuelle.

Il est proposé que Marilou Filiatreault soit nommée présidente du conseil d'établissement.

Proposé par L. Ledoux

Appuyé par V. Caron

Il est proposé que Aline Libert soit nommée vice-présidente du conseil d'établissement.

Proposé par : M. Filiatreault

Appuyé par : L. Ledoux

6.2. Calendrier des réunions

Adoption

Présentation du calendrier des rencontres par A. Lavoie.

Il est suggéré de tenir les CÉ les lundis plutôt que les mardis.

Le prochain CÉ aura lieu le lundi 28 novembre.

Le calendrier final sera adopté au prochain CÉ ou par courriel.

6.3. Régie interne

Adoption

Lecture de la régie interne par A. Lavoie.

Un substitut remplace lorsqu'un membre parent est absent ;
Chaque substitut peut être présent à son choix à chacune des rencontres (non votant);

Les substituts recevront tous les documents avant chacune des rencontres;

Heure limite des rencontres de CÉ : 20h30.

Propositions d'ajouts :

- Ajouter un poste pour un membre de la communauté.
- Accorder au membre responsable du service de garde un temps de parole pouvant dépasser 10 minutes.
- Les approbations plus urgentes peuvent être approuvées par courriel.
- Préciser le quorum : majorité des membres parents présents est d'un minimum de 3 parents. Dans le cas où l'équipe école ne se présente pas, il n'y aurait pas quorum.

Adopté à l'unanimité.

6.4. Formation des membres du CÉ

Information

Tous les membres doivent suivre cette formation obligatoire.

Sous forme de capsules présentées dans l'ordre des sujets qui seront traités aux différentes réunions du CÉ.

Capsules complémentaires et fiches thématiques très utiles.

Disponible ici : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/#c69006>

6.5. Budget de fonctionnement

Un budget de fonctionnement de 400\$ est disponible pour le CÉ, pour des collations/brevages pour les rencontres ou, un souper / cartes cadeaux en fin d'année.

Autre budget disponible pour des formations aux parents. Par ex. : une conférence pour les familles (éducation à la sexualité).

Information

7. Points de la direction

7.1 Sorties éducatives

2 sorties ont déjà eu lieu ou sont en cours :

- 26 sept. À l'Île St-Bernard (budget 21-22 pour le transport)
- 11 séances (1h) de natation à la piscine de Rosemont – Gratuit, pour classe de M. Pascal.

Approuvé par : A. Libert

Appuyé par : C. Essiminy

45
Approbation

7.2 Utilisation des locaux

Location du gymnase tous les soirs en semaine et les samedis PM pour du soccer intérieur cet automne.

Entente entre le CSSDM et la Ville, aucune gestion ni frais d'entretien pour l'école. Cela nous permet d'avoir un budget pour tenir les activités parascolaires avec le SLAB.

Proposé par : M. Filiatreault

Appuyé par : A. Karama

Approbation

7.3 Campagnes de financement des 6^e années

Présentation des campagnes de financement par A. Lavoie.

Objectif : 3 000\$ pour couvrir tous les coûts pour la sortie au Camps Mariste, la production de l'album des finissants et le souper.

Au total, 5 campagnes :

1. Oct. : Vente de Pop-Corn à 3\$ et jus à 1\$;
2. Déc. : Vente de Bûches de la pâtisserie Michaud 21\$ paiement en ligne ;
3. Déc : Vente de Calendriers 2023 – chaque cycle aura sa saison ;
4. Pâques : Vente de bonbonnières – prix à déterminer (réfléchir si on ajoute des bonbonnières au marché du printemps) ;
5. Mai : Vente de pousses et de plantes au marché du printemps.

Si une campagne implique les élèves et/ou enseignants, celle-ci doit être approuvée par le CÉ. (LIP à vérifier).

IDÉE pour l'an prochain : voir les possibilités de partenariats avec les commerces du quartier (pâtisseries locales, etc.).

À vérifier s'il y aura une vente de livres comme l'an dernier.

Proposé par : S. Gauvin

Appuyé par : L. Hemery

7.4. Suivi carrefour d'apprentissage

Information

Les services des ressources matérielles du CCSDM ont fait faire des plans (sous-sol de l'annexe) pour démontrer quelles seraient les possibilités d'aménagements et faire débloquer des fonds pour réaliser le projet de carrefour d'apprentissage (bibliothèque).

- Le projet et les plans seront bientôt présentés à M Lavoie ;
- Il y aurait des enjeux règlementaires afin d'être aux normes de bâtiment ;
- Il s'agit d'un investissement important, d'autant plus qu'il n'est pas garanti que ce soit pérenne ;
- Une fois le projet présenté, on doit attendre le financement puis, les approbations.

En attendant, et pour la 3^e année consécutive sans bibliothèque, les enseignants de chaque cycle continuent de partager les boîtes de livres.

Plusieurs livres ont été achetés par la Fondation SFS en prévision de la réalisation du projet, ceux-ci dorment toujours dans leur boîte.

7.5. Suivi amélioration de la cour d'école

Information

Présenté par A. Lavoie.

Une demande de subvention de 100k a été déposée au CCSDM, pour verdir la cour et améliorer l'ensemble de la cour. La Fondation SFS a avancé 10k de plus. Le projet a été déposé en oct. 2022, pour un déploiement du projet en 2024.

Vérifier s'il y a du financement supplémentaire possible auprès de l'arrondissement, A. Karama connaît les périodes de dépôt de projets, au besoin.

7.6. Retour sur l'Assemblée générale du 15 septembre

Information

L'heure de convocation à l'assemblée était trop tôt, on a remarqué une légère baisse de présence des parents.

On a beaucoup apprécié l'efficacité de la présentation, très claire, bien organisée et concise.

L'assemblée pouvant tenir sur 1h, il est proposé que la prochaine débute à 18h plutôt qu'à 17h30.

7.7. Déclaration de clientèle

Information

30 septembre 2022 : 473 élèves inscrits (26 classes).

8. Informations du service de garde

15

8.1. Déclaration de clientèle

Information

30 septembre 2022 :

- 256 élèves réguliers, dont 8 avec un handicap (sévère à léger);
- 187 élèves sporadiques, incluant tous les blocs de services, dont 29 avec besoins particuliers ;
- 159 élèves pour le midi seulement ;

- 34 élèves en garde partagée avec facturation partagée.

8.2. Tableau sorties/Journées pédagogiques

Approbation

Calendrier des sorties présenté par A. Lavoie.

Les sorties sont variées, les moyens de transport le sont également (Bus, Metro, autobus scolaires), cela permet à toutes les familles d'en profiter.

Approuvé par : L. Ledoux

Appuyé par : A. Libert

8.3. Modification de la tarification

Adoption

Le coût des journées pédagogiques a toujours été à 9\$ jusqu'à maintenant, comme les journées régulières. Nous sommes dans l'obligation d'augmenter le coût des services allant de 10,75\$ à 15\$ par jour. M. Lavoie et M. Laquerre proposent d'approuver le minimum d'augmentation, soit à 10,75\$ par jour puisqu'on arrive à s'auto-financer.

Devra être réévalué l'an prochain (2023-24), les coûts ne changeront pas en cours d'année 2022-23.

Proposé par : L. Hemery

Appuyé par : A. Ribière

9. Informations de l'OPP

5

9.1. Budget OPP

Adoption

L'OPP demande d'avoir accès à un budget de fonctionnement de 50\$.

Approuvé par : M. Filiatreault

Appuyé pas : S. Gauvin

10. Informations de la Fondation

5

Projet de ludothèque : rencontre à venir pour préciser, mais ils souhaitent utiliser un local de l'école pour créer un local de jeux de société, animé (un code QR est utilisé pour avoir accès aux règles). Un peu comme Randolph (qui font d'ailleurs la vente de jeux neufs à très bon prix).

Une demande de subvention a été faite.

Vendredis pizza : le grand retour prochainement!

En prévision des prochains CÉ : A. Lavoie ou M. Filiatreault iront chercher les informations en amont auprès des membres de la Fondation SFS pour une meilleure présentation des projets en cours ou à venir lors des rencontres de CÉ.

11. Comité de parents

Information

10

C. Essiminy agira à titre de représentant des parents pour cette année au comité de parents du CSSDM.

La prochaine convocation est pour trouver/nommer un nouveau protecteur de l'élève, la semaine prochaine.

S'est proposée comme substitut : M. Filiatreault.

12. Levée de l'assemblée - 20h30
Proposé par : S. Gauvin
Appuyé par : A. Libert

Adoption

Procès-verbal préparé par : Valérie Caron, secrétaire.

marilou Filiatreault

Marilou Filiatreault

Présidente

Alexandre Lavoie

Alexandre Lavoie

Directeur